

Infodex : index de la Presse. Montréal, Centrale des bibliothèques, 1986-

Jules Lord

Volume 33, numéro 1, janvier–mars 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052600ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052600ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lord, J. (1987). Compte rendu de [*Infodex : index de la Presse. Montréal, Centrale des bibliothèques, 1986-*]. *Documentation et bibliothèques*, 33(1), 32–34. <https://doi.org/10.7202/1052600ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

d'informations professionnelles, comme les résultats des commissions d'examens, des comptes rendus de comités, des notices nécrologiques, un calendrier d'activités, des projets de cours de formation et de perfectionnement, sans oublier les offres d'emploi.

Ces deux publications sont dirigées par une Commission de rédaction, composée de deux représentants de chacune des trois associations. En plus de «fixer les lignes directrices de la politique éditoriale de chacune des deux publications», cette Commission assure leur gestion complète autant sur le plan financier que celui de la réalisation matérielle et de la publicité.

Nous ne saurions dire si une telle initiative, une telle mise en commun au sein de trois associations professionnelles, constitue un précédent. Mais nous croyons volontiers que ces deux publications méritent une réflexion. Le rédacteur-responsable, Jacques Cordonnier, rappelle avec raison que, «si unité n'est pas synonyme d'uniformité, peut-être cette revue sera celle d'une communauté dont les membres, en présentant ce qu'ils sont, ce qu'ils pensent et font, interpellent leurs collègues dans leurs propres activités».

Jean-Rémi Brault

Archives nationales du Québec
Montréal

Beauchesne, Yves. Animer la lecture: pour faire lire...; guide pratique. Montréal, Asted, 1985. 68,237 p.

Tout cela équivaut à une transformation fondamentale de la bibliothèque d'aujourd'hui en une autre qui ne se conforme pas à la tradition et pour laquelle plusieurs ne se sentent pas préparés (Partie 1, p. 7).

Cet énoncé caractérise bien le discours tenu dans la partie «Comprendre» de l'ouvrage; il nous laisse entrevoir aussi un des objectifs de ce manuel qui sera pour plusieurs un guide d'animation de la lecture.

L'auteur définit différentes caractéristiques d'un texte: il y a plusieurs «sens» à un texte, le lecteur construit sa propre signification et le lecteur peut ressentir du plaisir à lire.

Fort de ces trois prémisses, l'auteur divise les lectures en deux catégories: les lectures utilitaires

(L U) et les lectures expérientielles (L E); celles qu'il faut faire et celles qui font plaisir.

Yves Beauchesne ne manque pas l'occasion de porter un jugement sévère mais réaliste sur le milieu de l'éducation qui en est venu «à socialiser la lecture» (p. 23), à rendre utilitaire quelque chose qui, de par sa nature, se doit d'être source de plaisir.

En seconde partie «Agir», on nous présente 17 chapitres orientés vers le développement du plaisir de lire. Quelques-uns s'adressent à l'animateur afin *qu'il s'anime lui-même* et, la plupart, pour *qu'il anime la lecture*.

En tout 110 suggestions ou conseils et 59 illustrations ou activités forment l'essentiel de ce volet.

La lecture de cet excellent document de réflexion et manuel des plus utiles au développement du plaisir de lire est recommandée à tous ceux qui sont préoccupés par l'apprentissage des habiletés langagières, tant enseignants, conseillers pédagogiques que personnel des bibliothèques. En somme, ce livre qui se présente comme une L U est presque une L E.

René Gélinas

Commission scolaire régionale Louis-Frédette
Lévis

Infodex: index de la Presse. Montréal, Centrale des bibliothèques, 1986 - .

La Centrale des bibliothèques s'est associée au journal *La Presse* pour la réalisation d'*Infodex*. Cet index de *La Presse* offre une gamme complète de moyens d'accès à son contenu documentaire: un index mensuel imprimé, un index annuel sur microfiches, une base de données informatisée mise à jour quotidiennement.

L'imprimé seul fait l'objet de cette analyse critique. Il est d'une présentation impeccable, d'une lecture facile et d'un prix fort abordable (300\$ / 12 numéros mensuels) pour un dépouillement de plus de 60 000 articles.

On y signale les articles et chroniques signés par les journalistes et collaborateurs du journal, les articles non signés mais à valeur documentaire, les articles provenant des agences de presse nationales ou internationales, les textes documentaires de *Télé-Press*, des cahiers spéciaux occasionnels, des publi-reportages, etc. N'y

figurent pas les annonces publicitaires, les bulletins météorologiques, les avis de décès, les horoscopes, les mots croisés.

Nous retrouvons deux parties dans l'index imprimé: les sujets (y compris les noms de personnes, de collectivités et les noms géographiques), les auteurs (y compris les photographes). Cette dernière partie est intéressante pour celles et ceux qui veulent retracer rapidement les différents articles d'un journaliste.

Certains regretteront de ne pas retrouver, dans la publication, des résumés signalétiques des articles. Afin de pallier un peu cette absence, les titres tels qu'ils apparaissent dans le journal sont fréquemment enrichis d'éléments complémentaires pour rendre compte du contenu exact de l'article. Ces additions sont présentées entre crochets: Exemple: [L'effet catastrophique de nos hivers sur l'économie]: DIFFICILE À COMPRENDRE. Voilà une méthode intéressante car les titres d'articles de journaux ne sont pas toujours très significatifs. Mais il reste que ces additions font souvent du titre réel de l'article un complément du nouvel intitulé.

De plus, les concepteurs ont misé sur le grand nombre d'articles signalés pour pallier l'absence de résumés. Mais est-il opportun, dans un imprimé, d'offrir le dépouillement presque complet d'un journal? Il est difficile d'admettre qu'en deux mois, 120 articles sur les NORDIQUES DE QUÉBEC aient une valeur documentaire. Le coût d'un tel imprimé est considérablement augmenté sans nécessairement être pour autant complètement utile.

Quant aux sujets, le repérage des articles se fait par des descripteurs établis de manière très spécifique. Si l'on cherche des renseignements sur la navette spatiale CHALLENGER ou COLUMBIA, il faudra aller aux descripteurs CHALLENGER (navette spatiale). On ne trouve rien à NAVETTE SPATIALE. Même manière de faire pour le SOMMET DES PAYS FRANCOPHONES. Il faut chercher PAYS FRANCOPHONES - SOMMET. Il n'y a rien à FRANCOPHONIE, rien à SOMMET, On n'a pas multiplié les entrées. Le traitement de l'information y est d'abord conçu pour la base de données où l'ordinateur cherche pour les usagers non seulement aux descripteurs mais également dans les titres.

Nous voyons ici une difficulté spéciale pour les utilisateurs de l'imprimé surtout que l'index ne comporte pas de renvois. Ainsi, il nous aurait semblé normal de trouver une entrée à TRAFIC DE DROGUES ou un renvoi (TRAFIC DE DROGUES voir DROGUES, TRAFIC DE). Or, il faut chercher à DROGUES TRAFIC et à HÉROÏNE TRAFIC. Un tel problème ne se pose pas avec

la base de données. Alors pourquoi un imprimé ne pourrait-il pas offrir toutes les clés possibles d'accès à l'information? Un utilisateur pourra chercher à SONDAGE CROP, GALLUP, SORÉ-COM. Il lui faut au départ se souvenir de ces noms, car on ne retrouve rien à SONDAGES. Il semble donc qu'*Infodex* soit trop pauvre en descripteurs.

Nous nous sommes posé la question: pourquoi un même sujet se retrouve-t-il dédoublé à deux descripteurs d'entrée? Quelques exemples: ISOLATION THERMIQUE - CANADA et ISOLATION THERMIQUE MAISONS; CURLING CANADA et CURLING CHAMPIONNATS PROVINCIAUX QUÉBEC. Autre cas: DROGUES CHIMIQUES et DROGUES, TRAFIC DE - CANADA PRÉVENTION. Ces exemples que nous pourrions multiplier, nous invitent de nouveau à dire: si on peut multiplier ainsi certains «dossiers» (souvent dans les mêmes pages), pourquoi n'a-t-on pas plutôt permuté ces descripteurs d'entrée pour TRAFIC DE DROGUES, MAISONS - ISOLATION, etc. L'utilisation de l'imprimé eut été plus facile et d'un plus grand intérêt.

De même, nous remarquons beaucoup de descripteurs spécifiques comme ÉCOLES, DÉ-CROCHEURS, mais très peu de «dossiers» regroupés à ÉDUCATION - QUÉBEC. Est-ce une façon de disperser l'information? D'autre part, certaines subdivisions nous semblent un peu compliquées et parfois inutiles: HAÏTI - AIDE DE L'ÉTRANGER - CANADA et HAÏTI - RELATIONS EXTÉRIEURES - CANADA. Tout d'abord, deux dossiers auraient pu être regroupés. Pourquoi évite-t-on la forme HAÏTI-CANADA AIDE qui indiquerait automatiquement qu'il y a eu relation? Il serait ensuite possible d'utiliser des descripteurs de deuxième ou troisième niveaux.

Si nous jetons un coup d'oeil rapide aux sigles et acronymes, nous constatons qu'ils sont utilisés pour identifier les organismes chaque fois que l'usage l'impose (CEQ, OTAN, UNESCO). Par contre, à la désignation complète, nous ne trouvons pas de renvoi (ex. CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC). Or, un index doit rendre facile la recherche à ses utilisateurs. Certains sigles d'usage courant pourtant ne sont pas utilisés (CRIQ, FCSCQ). Il sera normal toutefois que leur utilisation s'impose avec les futures parutions.

Les spécificateurs ou descripteurs de deuxième niveau et suivants donnent lieu à une présentation alambiquée conçue probablement pour la base de données. C'est une sorte de mélange de vocabulaire libre assorti des *Règles de catalogue anglo-américaines (RCAA)*, nous semble-t-il. Quelques exemples: HALTÉROPHILIE - COMPÉTITIONS - QUÉBEC HUNTINGDON; HANDI-CAPÉS QUÉBEC MONTRÉAL TRANSPORT;

HANDICAPÉS - QUÉBEC - TRANSPORT. Dans ces deux derniers exemples, les «dossiers» sont séparés inutilement, sans compter que le mot TRANSPORT aurait pu être employé au pluriel. Quant aux subdivisions géographiques, elles sont utilisées abondamment et à juste titre, mais elles donnent lieu souvent à des descripteurs qui s'étalent sur deux lignes. Est-ce toujours opportun? Exemple: ÉQUIPEMENTS DENIS (FIRME; SAINTE-ROSALIE, QUÉBEC) - RÉSULTATS FINANCIERS.

La répétition du mot QUÉBEC, comme division géographique première, nous paraît abusive même si elle est peut-être très utile dans la base de données (Ex.: ACCIDENTS FERROVIAIRES QUÉBEC MONTMAGNY; ACCIDENTS FERROVIAIRES - QUÉBEC MONTRÉAL).

Ayant examiné les seules livraisons de janvier et de février 1986, nous faisons part d'impressions qui sautent aux yeux sans pour autant vouloir dévaloriser cet instrument qu'est *Infodex*. Il est sûr que nous lui trouvons quelques défauts: un vocabulaire libre pas toujours facile pour l'utilisateur moyen; l'emploi trop fréquent de

descripteurs spécifiques qui donne lieu à une grande dispersion de la documentation portant sur un sujet; de petites erreurs de parcours: ACCIDENTS FERROVIAIRES - QUÉBEC - CAMPBELLTON, DISSIDENTS - URSS (l'article parle de Mandella), deux «dossiers» écrits différemment: ITALIA IN ALGERI et ITALIANA IN ALGERI.

Infodex fait preuve d'un professionnalisme exemplaire. C'est un outil de consultation qui rendra de grands services. Toutefois, il faut être conscient que la base de données en permettant une recherche complète dans tous les mots des titres enrichis et dans les descripteurs sera sûrement plus rentable que l'imprimé.

En terminant, rappelons qu'*Infodex* se dit complémentaire de *L'index de l'actualité*. Ce sera à chacun des organismes de juger de l'opportunité de recevoir deux instruments indispensables, d'une structure assez semblable.

Jules Lord
Conseiller en documentation

À LIRE DANS LA PROCHAINE LIVRAISON

Pierre Matte, Bibliothèques publiques: avec ou sans conseils d'administration?